Nos points d'accueil

Siège Social

Rue Sarrail
60130 SAINT JUST EN CHAUSSEE
☎ 03.44.78.72.00

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h15 et 14h00 à 17h15
Le vendredi de 9h00 à 12h15 et 14h00 à 16h30

Antenne de Breteuil

Dans les locaux du Relais de Services Publics
2 route de Vendeuil 60120 BRETEUIL

Antenne de Crèvecoeur le Grand

Le Crépicordium 24 rue du Presbytère
60360 CREVECOEUR LE GRAND

Permanence de Maignelay-Montigny

Mairie rue François Mitterrand
60420 MAIGNELAY MONTIGNY

Permanence de Tricot

Mairie 26 A rue Saint Antoine
60420 TRICOT

Permanence de Froissy

Dans les locaux du Centre Social
1 rue des Bouviers 60480 FROISSY

Consultez nos dates de permanences sur

www.mlrgpp.org

Contactez-nous !

MISSION LOCALE RURALE
DU GRAND PLATEAU PICARD

03.44.78.72.00

www.facebook.com/groups/Mlrgpp/

@Mlrgpp

www.mlrgpp.org

MISSION LOCALE RURALE du Grand Plateau Picard

Accompagnement et insertion sociale
et professionnelle des jeunes

Garantie Jeunes

18/25 ans

LES OBJECTIFS :

☑ *Accès à l'emploi*
☑ *Autonomie dans la vie quotidienne*

MISSION LOCALE RURALE
DU GRAND PLATEAU PICARD

03.44.78.72.00

Cette action est co financée par l'Union européenne.

LA GARANTIE JEUNES

POUR QUI ?

La Garantie Jeunes est un dispositif d'accompagnement destiné aux jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont :

- **Ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation,**
- **Sans soutien familial financier,**
- **Dont les ressources sont inférieures au plafond du RSA**
- **Motivés et volontaires, prêts à venir tous les jours et à s'invertir dans ses démarches.**

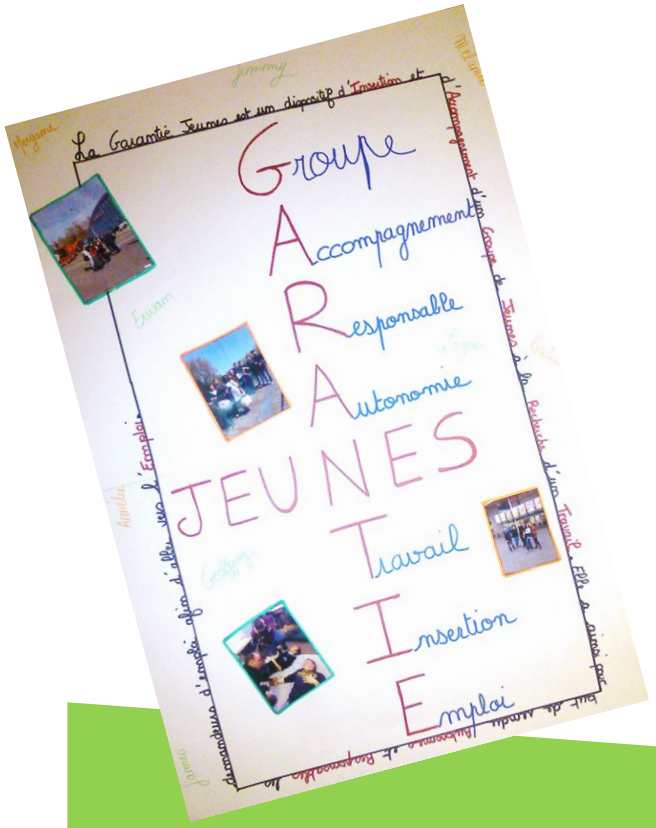

C'EST QUOI ?

La Garantie Jeunes a pour but de vous amener vers l'autonomie. Ce dispositif permet d'acquérir des compétences concrètes qui vous aideront dans votre vie quotidienne et vos démarche professionnelles.

- **Un accompagnement intensif en collectif**
- **Un suivi personnalisé et individuel**
- **Des Périodes d'immersion en entreprise**

Un soutien financier mensuel viendra appuyer cet accompagnement

COMMENT ?

Je prends contact avec mon conseiller Mission Locale qui vérifiera les critères d'éligibilité et ma motivation

Mon dossier passe devant une commission « multi-acteurs » qui décidera si j'intègre le dispositif

Je signe un engagement réciproque d'un an.

Pour constituer mon dossier, je dois fournir :

- ☐ Un Relevé d'Identité Bancaire à votre nom
- ☐ Votre carte d'identité
- ☐ Votre Attestation CPAM
- ☐ Attestation sur l'honneur des ressources
- ☐ Votre dernier avis d'imposition , celui de vos parents ou de votre conjoint
- ☐ Votre Curriculum Vitae

Autres pièces qui peuvent être demandées :

- ☐ Bulletins de salaire
- ☐ Attestation AAH
- ☐ Attestation pôle emploi
- ☐ Attestation CAF
- ☐ Copie carte vitale
- ☐ Quittance de loyer
- ☐ Attestation d'hébergement
- ☐ Titre de séjour en cours de validité,

Référents Garantie Jeunes :
Laëtitia THEBAUD
Stéphanie DELCROIX